



SEANCE DU 10 FEVRIER 2016

Délibération N°2016/013
Date de convocation : 02 février 2016
Nombre de conseillers en exercice : 77

L'an deux mille quinze, le 10 février 2016 à dix huit heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis aux Ateliers Culturels de CAUDRY, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Guy BRICOUT, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béwillers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caulery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy-en-Cis
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Wallincourt-Selvigny

Etaient présents (59 titulaires 3 suppléants) :

Alexandre BASQUIN	Denise LESAGE	Laurence MONTEIRO-LOPEZ
Vincent WAXIN	Jean-Félix MACAREZ	Hubert DEJARDIN
Yannick HERBET	Jacques OLIVIER	Nathalie GAVE
Christian PAYEN	Pierre-Henri DUDANT	Gérard LENOBLE
Jean-Pierre THIEULEUX	Christian PECQUEUX	Brigitte ROLAND-BEC
Francis LEBLON	Dominique LAMOURET	Didier BONIFACE
Frédéric BRICOUT	Guy BRICOUT	Régine DHOLLANDE
Pierre LEVEQUE	Anne-Sophie MERY-DUEZ	Bernard POULAIN
Brigitte PRUVOT	Liliane RICHOMME	Alain RIQUET
Martine THUILLEZ	Sandrine TRIOUX	Serge WARWICK
Gérard TAISNE	Alain HAPPE (S)	Bernard PLET
Jean-Claude GERARD	Patrice BONIFACE	Bertrand LEFEBVRE
Karine ELOIR	Annie DORLOT	Bruno MANNEL
Joëlle MANESSE	Joseph MODARELLI	Serge SIMEON
Pascal FOULON	Janine TOURAINNE	Louis COQUELLE(S)
Pascal LEVEQUE	Pascal COQUELLE	Michel HENNEQUART
Laurence RIBES	Michel GOUVART (S)	Didier BLEUSE
Daniel BLAIRON	Daniel CATTIAUX	Maurice DEFAUX
Henri QUONIOU	Jean-Marc DOSIERE	Jean-Paul CAILLIEZ
Axelle DOERLER	Daniel FIEVET	Chantal WAYEMBERGE
Mélanie DISIDER	Agnés BERANGER	

Membre(s) Excusé(s) (1) :

Marie-Lise MARLIOT

Membre(s) Absent(s) (8) :

Alain GOETGHELUCK, Pierre LAUDE, Jean-Louis CAUDRELIER, Laurent COULON, Marc DUFRENNE, Augustine NOIRMAIN, Jean-Pierre RICHEZ.

Membre(s) ayant donné procuration (7) :

Virginie LEBERIGAUD à Yannick HERBET, Denis COLIN à Régine DHOLLANDE, Charles BLANGIS à Serge SIMEON, Isabelle PIERARD à Annie DORLOT, Jacky DUMINY à Francis LEBLON, Véronique NICAISE à Jacques OLIVIER, Stéphane JUMEAUX à Maurice DEFAUX.

Jacques OLIVIER est élu secrétaire de séance.

Délibération n°2016/013 - Objet : Lancement d'une consultation pour la réalisation d'une étude de faisabilité « Restructuration et Extension du multi-accueil et du Relais d'Assistantes Maternelles situé au Cateau-Cambrésis' »

Monsieur le Vice Président expose :

Le multi-accueil intercommunal existant, situé au 15, rue du Maréchal Mortier à Le Cateau-Cambrésis dispose d'une capacité d'accueil de 15 places. Le taux de fréquentation y est très bon mais la structure est vieillissante et occasionne régulièrement des travaux de réparation.

Le bâtiment accueille également les locaux du RAM intercommunal qui couvre les communes de Troisvilles, Saint Souplet, Neuville, La Groise, Busigny, Bazuel, Briastre, Catillon-sur-Sambre, Honnechy, Marez, Maurois, Mazinghien, Monaty, Ors, Le Pommereuil, Rejet-de-Beaulieu, Reumont, Saint Benin.

Le site se compose de deux bâtiments appartenant à la Communauté de Communes, dont un seul est occupé par la crèche.

L'objectif de l'étude de faisabilité est de définir un nouveau projet d'aménagement pour la crèche en utilisant les deux bâtiments. Ceci permettra d'améliorer de manière significative l'agencement des espaces de vie et d'augmenter la capacité d'accueil de la structure. C'est également l'opportunité d'augmenter la capacité d'accueil et ainsi d'optimiser les charges de fonctionnement et de personnel.

Ce projet peut rentrer dans le cadre de l'accompagnement financier de la CAF sur les opérations d'investissement (PPICC). La Communauté de Communes peut prétendre à une aide de 205 000€ pour la rénovation et l'extension de la crèche dans la limite de 80% des dépenses subventionnables. Les locaux du RAM sont concernés par une aide spécifique venant s'ajouter à l'aide à l'investissement pour la crèche.

La première étape du projet consiste donc à missionner un bureau d'études pour la réalisation d'une étude de faisabilité avec définition d'un coût d'investissement prévisionnel.

Monsieur le Président demande à l'assemblée de bien vouloir l'autoriser à lancer la consultation et à procéder au choix d'un bureau d'études spécialisé sur la base d'un cahier des charges réalisé par les services et soumis à l'approbation de la commission Petite Enfance.

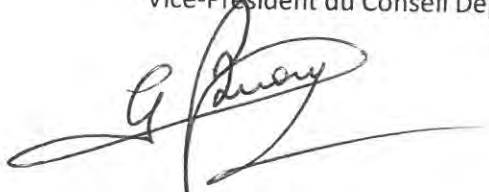
Un comité de pilotage de l'étude sera également constitué et réunira l'association gérant la structure « Les Petits Lutins », la Communauté de Communes, la ville du Cateau-Cambrésis ainsi que les partenaires : CAF et Département du Nord.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

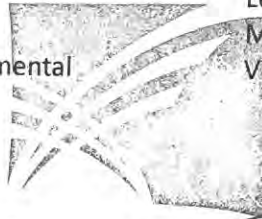
Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 12 février 2016 et de la publication
Le 12 février 2016

Pour expédition conforme
Caudry, le 12 février 2016

Vu,
Le Président,
Maire de CAUDRY
Vice-Président du Conseil Départemental



Guy BRICOUT



Le Président,
Maire de CAUDRY
Vice-Président du Conseil Départemental

Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis
Guy BRICOUT

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.